

GUIDE D'ACCUEIL

à l'intention des jeunes et de leur famille

UNITÉ SANTÉ MENTALE JEUNE PÉDOPSYCHIATRIE

Hôpital de Chicoutimi

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean





TABLE DES MATIÈRES

À l'arrivéeCritères d'admission4Liste des objets nécessaires4Liste des objets interdits4Effets personnels5Bracelet d'identité5	
Soins de santé Services offerts en hospitalisation et clinique externe 6 Équipe interdisciplinaire de l'unité	
Pendant le séjour Règles de vie	



Bienvenue à l'unité de santé mentale jeune de l'Hôpital de Chicoutimi

L'unité d'hospitalisation reçoit les enfants et adolescents (4-18 ans) pour une précision diagnostique, l'évaluation, le traitement et la stabilisation de l'état mental.

L'hospitalisation est réservée pour des périodes intensives d'observation et d'évaluation de l'état mental ne pouvant être faites dans le milieu de vie du jeune.

La période d'hospitalisation est généralement de courte durée et l'équipe favorise le retour au milieu naturel du jeune dans les meilleurs délais.

Pour toute autre information, référez-vous au personnel soignant de l'unité de soins au 418 541-1000 au poste 5127.



À l'arrivée

Critères d'admission

- par référence du pédopsychiatre;
- par référence de l'urgence psychiatrique.

Liste des objets nécessaires

- vêtements de nuit;
- vêtements chauds pour aller dehors;
- vêtements de jour, tenue décente (ex. : pantalons, jeans, t-shirt);
- shampooing;
- dentifrice:
- brosse à dents:
- déodorant;
- savon;
- · papier mouchoir;
- chaussures antidérapantes sans lacets ou pantoufles antidérapantes;
- cahier « Canada » pour écrire.

Liste des objets interdits

- règle rigide;
- étui à lunettes rigide;
- · stylo, crayon long;
- bas plus haut que la cheville;
- cordon sur les vêtements/robe de chambre;
- bijoux, chaîne;
- miroir cassant;
- pot de crème cassant;
- lime à ongles en métal/verre;
- iPod avec fil, tablette, liseuse (à conserver au poste);
- dictionnaire;
- · sac en plastique;
- canette;
- ciseaux;
- bandage élastique;
- barrette, pince à cheveux;

4

- · ceinture;
- clé;
- · chapelet;
- briquet/allumettes;
- lacets de chaussures;
- lame, rasoir, couteau ou autres objets tranchants;
- objets en verre;
- médicaments personnels/produits naturels;
- · cahier avec reliure spirale;
- cure-oreille.

Effets personnels

- montre-bracelet;
- lecture (revues, livres);
- toutou, doudou, oreiller personnel peuvent être permis selon l'âge.

La possession de ces objets doit cependant être autorisée par le médecin traitant.

Prendre note que les articles électroniques permettant de prendre des photos et de naviguer sur Internet sont interdits.

Tout objet non essentiel pour la période d'hospitalisation sera remis aux parents (ex. bijoux, cellulaire, argent, etc.)

Bracelet d'identité

Lors de l'admission sur l'unité, un bracelet d'identité est mis au poignet de l'usager. Le personnel soignant s'en sert pour vérifier le nom, le prénom et la date de naissance avant d'administrer un soin ou un traitement. Pour éviter toute erreur, nous vous demandons de garder ce bracelet tout au long de votre hospitalisation.





Services offerts en hospitalisation et en clinique externe

- accueil;
- évaluation/Investigation diagnostique;
- intervention auprès des proches;
- information et éducation;
- intervention individuelle;
- discussion de groupe;
- activités psychoéducatives;
- références à d'autres professionnels de la santé si indiqués (neuropsychologie, orthophonie, ergothérapie, travail social, psychologie, psychoéducation).

Équipe interdisciplinaire de l'unité

L'équipe travaille en interdisciplinarité en utilisant les compétences, la spécificité et les forces de chacun de ses médecins et professionnels. Elle mise sur le partenariat et la collaboration pour offrir aux jeunes les soins et services appropriés en réponse à leurs besoins identifiés au plan d'intervention.

Notre équipe compte :

- 2 pédopsychiatres;
- 6 infirmiers(ères);
- 2 éducatrices spécialisées;
- 1 agent d'intervention;
- 1 enseignante spécialisée en adaptation scolaire;
- 1 psychoéducatrice;
- 1 gestionnaire;
- 1 agente administrative.

Pendant le séjour

Règles de vie

- à l'arrivée, à chaque jour et au retour de congé, une vérification des bagages et effets personnels est effectuée, de même que dans tous les sacs apportés par des visiteurs lors de l'hébergement. Tous médicaments, sacs de plastique ou objets dangereux doivent être remis au personnel;
- le respect des autres et de l'environnement doit être observé en tout temps;
- pour circuler, la tenue de jour est requise : les jeunes doivent s'habiller au lever, mettre des chaussures ou des pantoufles, le port de la casquette/foulard/tuque/ capuchon n'est pas autorisé ni les tenues trop légères. Le personnel se donne le droit de demander au jeune de se changer de vêtements si ceux-ci ne respectent pas les règles;
- le lavage des vêtements est assumé par les parents;
- la chambre doit rester propre en tout temps;
- les règles d'hygiène de base doivent être suivies quotidiennement, soit lavage des mains, douche et hygiène personnelle;
- nous encourageons les saines habitudes alimentaires.
 Les collations santé sont fournies en semaine et des gâteries le samedi;
- les repas et collations sont pris en groupe à la salle à manger;
- seul le produit d'activités créatives fait en cours d'hospitalisation peut être affiché sur les murs;
- les sorties extérieures, accompagnées ou non, sont permises avec autorisation médicale;
- aucun argent de poche n'est permis;
- lorsque vous avez connaissance d'une situation qui parait dangereuse, en aviser le personnel immédiatement;
- il est interdit de fumer sur l'unité D-5;
- aucun sac de plastique n'est permis dans les chambres et/ou garde-robe des jeunes;
- étui scolaire non permis. Les crayons, effaces, etc. seront fournis par l'unité.





Les activités et l'horaire de vie sur l'unité permettent et encouragent le maintien des habitudes de vie du jeune, telles que la fréquentation scolaire (suivant le calendrier régulier), l'activité physique et la socialisation. C'est pourquoi l'unité est aménagée avec une classe et des aires de vie commune. Plusieurs activités sont mises en place afin de favoriser le rétablissement du jeune.

Tous travaillent ensemble dans le respect et en toute confidentialité. Le jeune et sa famille sont au cœur de nos interventions.

Trucs utiles pour prévenir les chutes

Dans le souci d'assurer la sécurité des jeunes, voici quelques petits conseils qui peuvent diminuer les chutes pendant leur hospitalisation :

- garder la chambre bien rangée (ex. : sacs, jeux, etc.);
- porter des chaussures dès le réveil;
- porter des chaussures ou pantoufles fermées avec des semelles antidérapantes;
- porter des vêtements qui ne trainent pas au sol (robe de chambre, jaquette);
- aviser un intervenant lorsqu'on ne se sent pas bien;
- jouer prudemment.



Heures de visite

Seuls les parents sont admis sur l'unité lors des visites jusqu'à la première évaluation du pédopsychiatre, sauf si avis contraire (ex. : ordonnance de la cour).



- Les visites en après-midi sont permises les vendredi, samedi et dimanche de 13 h 30 à 15 h;
- tous les soirs de 18 h 30 à 20 h (selon l'heure du coucher du jeune);
- selon la politique de l'établissement, un maximum de 2 visiteurs à la fois à la chambre est autorisé.
 Les visiteurs mineurs doivent être accompagnés par le parent de l'enfant hospitalisé et autorisés par le médecin;
- en tout temps, la surveillance des frères ou sœurs du jeune hospitalisé ne peut être assurée par le personnel (même lors d'une rencontre médicale);
- aucune nourriture de restaurant n'est permise. Par contre, les proches peuvent apporter de petites quantités de friandises que les jeunes dégusteront en leur présence. Les visiteurs doivent repartir avec le reste des friandises lors de leur départ.





Heures d'appel

Téléphone à la disposition des jeunes, de 12 h à 13 h ou de 18 h 30 à 20 h : 418 541-1000 poste 5239

À l'arrivée, et ce jusqu'à l'évaluation du pédopsychiatre, le jeune ne peut téléphoner, mais peut recevoir des appels téléphoniques de ses parents (mère, père) seulement aux heures ci-haut mentionnées, sauf si avis contraire (ex. : ordonnance de la cour).

N.B. Pour les parents désirant des nouvelles de leur enfant, il est préférable de communiquer avec le personnel entre 14 h et 15 h ou entre 20 h 30 et 21 h 30; les parents sont également priés de signaler toutes informations pertinentes au numéro suivant : 418 541-1000 poste 5127

Conditions favorisant le rétablissement

- · reconnaitre ses difficultés;
- accepter l'aide;
- s'engager dans sa démarche;
- communiquer librement son vécu avec le personnel.
- suivre les réflexions proposées;
- se respecter soi-même et respecter les autres;
- s'intégrer à la routine.

Bon séjour parmi nous!

Notes		

Notes
Unité santé mentale jeune de l'Hôpital de Chicoutimi 305, rue Saint-Vallier, 5° étage, ascenseur principal, Chicoutimi, QC G7H 5H6 Pour rejoindre le personnel soignant de l'unité de soins : 418 541-1000, poste 5127 Pour toute autre information : 418 541-1000

Ce document est disponible sur le site Internet du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'adresse suivante : www.santesaglac.gouv.qc.ca/documentation

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Toute reproduction partielle de ce document est autorisée à condition d'en mentionner la source. ©Gouvernement du Québec, 2019

Une collaboration de la Direction du programme jeunesse et le Service des communications et des affaires gouvernementales du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean (CIUSSS).

G-DSMD-PEDOPSY-CHIC-08-02-2019.pdf